

Print &
Design

JOURNAL MAGAZINE MUNICIPAL

Print &
Design

votre partenaire graphique de la création à l'impression



■■■ A suivre

A l'honneur...



PARLONS D'ENFANCE #7

« Des mots, toujours des mots... Et des découvertes ! »

À TRILPORT DU 28 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE

ENFANCE. Pour la 7^{ème} année consécutive, la Ville de Trilport organise « Parlons d'Enfance » du 28 novembre au 17 décembre.

Une programmation riche en découvertes et en échanges est proposée aux assistantes maternelles, professionnelles, parents et enfants. Vous aurez l'embarras du choix. Cet événement est l'occasion d'en apprendre plus (sur vous-même) en tant que parent mais aussi sur vos enfants en bas-âge dans un cadre propice aux débats et aux rencontres.

Horaires d'accueil de la mairie

Lundi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h - Mardi : de 14h à 18h - Mercredi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h - Samedi : de 9h à 12h

Nous contacter :

Jean-Michel Morer
01 60 09 79 30 - contact@trilport.fr

Retrouvez-nous sur :



La Lettre du Maire - Novembre 2020 - Ville de Trilport

agenda

TRAIL DE TRILPORT
Course ou marche en forêt
> Dimanche 8 novembre à partir de 9h00

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE
> Mercredi 11 novembre au Monument aux morts

REMISE DES DIPLÔMES DES MAISONS FLEURIES
> Samedi 21 novembre, salle Saint-Exupéry

PARLONS D'ENFANCE
« Des mots, toujours des mots... Et des découvertes ! »
> Du samedi 28 novembre au jeudi 17 décembre

MARCHÉ DE NOËL
> Week-end des 5 et 6 décembre, parc de Trilport

L'organisation de toutes ces animations dépendront des arrêtés préfectoraux.

La Lettre du maire de Trilport Novembre 2020



Responsable de la publication : Jean-Michel Morer
Réalisation : alorande-communication
Impression : Passion Graphic - Roissy-en-Brie - Papier recyclé 100% Encres végétales.



Janvier 2021

la lettre du maire



Chères Trilportaises, chers Trilportais, Bonne année à chacune et chacun d'entre vous. Que

2021 soit placée sous le signe du bonheur et de la santé, c'est bien l'essentiel. Permettez-moi d'espérer également que nous retrouvions enfin ce qui constitue le sel de la vie, les liens entre les uns et les autres. Ils nous manquent cruellement.

Janvier débute sur une note d'espoir, l'arrivée d'un vaccin qui permettra de stopper la pandémie. Cet épisode démontre une fois de plus la nécessité pour l'Etat d'associer pleinement les acteurs de terrain, qu'ils soient médecins, infirmiers, pharmaciens ou élus. La crise sanitaire a démontré leur valeur ajoutée, l'Etat doit en tenir compte et faire du collaboratif, nous sommes disponibles.

Nous abordons des dossiers qui malgré les aléas avancent : la rénovation de la rue de Montceaux, les travaux du complexe sportif, et axe central de notre projet : la concertation. Malgré le couvre feu et le confinement nous sommes entrés enfin dans le concret.

Bien à vous,
Jean-Michel Morer
Maire de Trilport



En 2021, la rue de Montceaux se transforme

TRAVAUX. D'ici quelques semaines les travaux de rénovation d'une des plus anciennes rues de la ville débiteront. La réalisation de ces aménagements devrait durer près d'une année.

Cette opération de rénovation concerne le segment de la rue de Montceaux allant de la salle des fêtes à la rue d'Ormagne. Elle donnera lieu à une collaboration étroite avec les riverains qui participeront directement aux choix des aménagements futurs afin de rendre cette rue plus agréable et fonctionnelle au quotidien.

Quels en sont les principaux acteurs ?

Du fait de la nature des travaux qui visent non seulement à rénover la rue, mais également à remplacer les réseaux d'eau et d'assainissement et à créer un réseau pluvial, ce chantier réunira outre les entreprises, deux maîtres d'ouvrage successifs du fait du transfert des (...)



Travaux du complexe sportif



Concertation dans la ville



Colis de Noël pour les anciens

City-park

Un espace convivial pour les sportifs

Un city-park est désormais en place dans la commune afin de proposer à tous et aux jeunes en particulier un espace de rencontre et de pratique sportive.

Qu'est-ce qu'un city-park ?

C'est un terrain multiparts entouré par une enceinte. On y trouve des buts de foot (et de foot brésilien), des panneaux pour le basket, des poteaux pour installer un filet pour jouer au volley ou au badminton, donc tout ce qu'il faut pour pratiquer des sports collectifs.

Un espace ouvert à tous situé à proximité du stade, le city-park est clos, indépendant et vidéo-surveillé. Tous les pi-

Cadre de vie



Bientôt l'ouverture
Financée en partie par la Région et le Département, cette installation doit faire l'objet d'une inspection par vos représentants de sécurité avant l'ouverture au public. Cette vérification sera faite prochainement.

nois et les pinoises pourront y accéder librement aux mêmes horaires que les parcs.



À venir Un terrain pour la pétanque en 2022

La création d'un terrain de pétanque est à l'étude. Il serait situé à proximité du terrain de football et du city-park. Bienvenue à tous les boulistes !

Rénovation Entretien des terrains de sport

Rénovation du terrain de football synthétique

Après 5 ans de pratique sportive, le terrain avait besoin d'une « remise en forme ». Un regarnissage en granulats pour stabiliser les brins d'herbe synthétiques a été effectué.

Terrain de tennis

Pour le plus grand plaisir des joueurs de tennis, les services techniques ont procédé à l'entretien annuel des terrains de tennis.
Pour rappel le court n°2 est à la disposition des Pinois non licenciés. Pour la réservation s'adresser à la mairie.



Sécurité

Sécuriser la circulation des piétons et ralentir celle des voitures

Barrière en regard de la protection
Pour améliorer la circulation des piétons et ralentir celle des voitures, des barrières ont été installées au carrefour de la rue de Chelles et rue de la République. Elles ont pour but de sécuriser les piétons et ralentir les voitures.

Barrière de sécurité

Dans certains cas, être installé sur le trottoir permet de ralentir les voitures et protéger les piétons.

Feu tricolore

Après avoir les travaux des travaux de rénovation de la voirie RD 90 et RD 91, la commune a décidé de mettre à jour la voirie de la commune afin de faciliter la circulation des piétons et ralentir celle des voitures.

Interdiction à 9 tonnes
Depuis le 1er septembre



Un feu tricolore à l'entrée du village permet de réguler et de ralentir la circulation des voitures.



Des barrières de sécurité afin de protéger les piétons.

sécuriser et faciliter le quotidien des administrés, la circulation des véhicules de plus de 9 tonnes est interdite dans la commune depuis septembre 2021.

Eclairage public Une rue commerçante plus lumineuse

Profiter des nouvelles techniques écologiques et économiques d'éclairage public pour rendre les rues plus sûres.

Après la rue de Verdun, l'éclairage public de la rue de Chelles a été renouvelé : des lampes ont remplacé les anciennes.

* ampoules « et fournissent désormais une lumière plus blanche et plus puissante pour une consommation électrique



inférieure. Procurant plus de confort les soirs d'hiver, cette rénovation se poursuivra prochainement rue de Courty.



Retraite Marc Zito

Après 36 années de bons et loyaux services, Marc Zito a fait valoir ses droits à la retraite. Entant de village, où il a passé la majeure partie de sa vie, Marc a décidé de s'installer dans un village de sa région, de sa volonté. Il s'agit pour son épouse et lui-même de retrouver un cadre de vie agréable. Marc sera administré par les services techniques de la commune de Fougères. Les démarches pour ce local parcourent et balle retraite Marc.

Chorus

L'écho des rivières, journal de la commune de Chauvigny-Neufmaisons

N° 56
Décembre 2021

Action vacances : des vacances pour toutes et tous

Bibliothèque
La compétence
dévolue par la
Commune



UNICEF
Le village obtient
le label « Ville amie
des enfants »



Cadre de vie
Le pont sur les
travaux



EN BRUJER (A 10 p. 20)



Le village fort de sa nature

Environnement espaces verts

cadre de vie

Une saison très humide

Cela ne vous a pas échappé, cette année, la végétation a été luxuriante. Fruit d'une période de précipitations marquées puis de périodes ensoleillées et chaudes vos jardins, vos potagers ont été le meilleur atout de la nature.

Cela s'est traduit aux yeux de vos habitants par une impression nouvelle d'abandon du village de la part de la municipalité. Cette année, de nombreux ont pu les constater.

Depuis plusieurs mois, le personnel pose ses yeux sur les travaux et le fait de leur présence dans les jardins.

Face à l'entretien des espaces verts, il est évident que le matériel pour mener à bien la tâche est insuffisant.

Face à la situation, le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.



Le combat continue

Le combat continue... Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.



La CAPM modifie la collecte

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Le conseil municipal a décidé de faire appel à un prestataire pour l'entretien des espaces verts.

Déchets ménagers	Particuliers		Collectifs	
	Marchés	Collectifs	Marchés	Collectifs
Déchets verts	Marchés	Collectifs	Marchés	Collectifs
Emballages	Marchés	Collectifs	Marchés	Collectifs

Qui va réaliser l'ABC ?

Des professionnels...

L'AVEN du Grand-Voyeux, association naturaliste engagée depuis 1996 dans la préservation du patrimoine naturel du nord de la Seine-et-Marne, a été choisie par la municipalité pour animer le projet d'ABC sur les deux ans (inventaires, sensibilisation, concertation...).



mais aussi les habitants de la commune

Un ABC est avant tout **PARTICIPATIF** ! Chacun peut contribuer aux inventaires de la faune et de la flore et en découvrir davantage sur la nature en participant aux animations prévues (Ateliers, habitants, scolaires...).

Votre avis nous intéresse :

Vous, le village et l'environnement

Vous sentez-vous concerné(e) par :

Le danger des émissions de gaz à effet de serre et le changement climatique : oui non sans opinion
La protection des milieux et paysages : oui non so
L'appauvrissement de la biodiversité : oui non so

Depuis 2007, le service Cadre de Vie n'utilise plus de produits phytosanitaires (pesticides) et biocides et applique une gestion différenciée (laisser quelques parties sauvages) de certains espaces verts. Le retour des adventices sur les trottoirs (amarante, coquelicot, liseron, renoncule...) propices à la biodiversité et utiles pour les insectes pollinisateurs vous dérange-t-il ?
oui plutôt oui plutôt non non so

La commune tente de faire interdire l'usage de produits phytosanitaires agricoles à moins de 50 mètres des habitations, des écoles ou équipements communaux. Un premier arrêté municipal a été rejeté par le préfet en 2020. Souhaitez-vous que la Commune persévère dans cette démarche ?
oui plutôt oui plutôt non non so

Depuis 2007, la Butte de Montassis d'une superficie

de 46 ha est classée en Espace Naturel Sensible, protégeant ainsi la faune et la flore. Approuvez-vous cette démarche ?
oui plutôt oui plutôt non non so

Même si ce n'est pas son but premier, vous promenez-vous sur les sentiers de la butte de Montassis ?
oui non

Depuis 2010 la Commune met à disposition, d'apiculteurs locaux des parcelles afin d'y installer des ruches. Approuvez-vous cette démarche ?
oui plutôt oui plutôt non non so

Le territoire de la Commune est sillonné de 35kms de chemins ruraux. Depuis 2005, la Commune s'efforce de récupérer les chemins qui étaient cultivés. Vous promenez-vous sur les chemins ruraux de la Commune ?
oui plutôt oui plutôt non non so

Depuis 2008, le service Cadre de Vie en concertation avec les exploitants agricoles, plante des haies champêtres le long des

En coulisse, l'ABC a déjà commencé...

La réalisation de l'atlas de la biodiversité est une opération de longue haleine

Le conseil municipal et l'équipe de l'AVEN du Grand-Voyeux se sont rencontrés lors d'une soirée de présentation et d'échanges autour du projet en février dernier.

Les experts naturalistes de l'AVEN du Grand-Voyeux ont débuté en mars les premières sessions d'inventaire sur la commune qui se poursuivront jusqu'à la fin de l'été. Si vous les croisez, n'hésitez pas à aller à leur rencontre. Pour participer, écrivez à : abc@chauconin-neufmontiers.fr



chemins ruraux. Ces opérations sont aussi l'occasion de faire participer les écoliers pour une éducation à l'environnement sur le terrain. De 2008 à 2022, ce seront près de 10 000 arbustes qui auront ainsi été plantés. Ces actions sont chaque fois subventionnées par l'État, la Région ou le Département. Pensez-vous que la Commune doit continuer ces actions ?
oui plutôt oui plutôt non non so

Pour lutter contre la pollution lumineuse et protéger la biodiversité nocturne (chouettes, chauve-souris) la Commune pratique l'extinction partielle de l'éclairage public la nuit. Pensez-vous que la Commune doit suivre cette politique ?
oui plutôt oui plutôt non non so

La commune a obtenu le label **TEN Territoire Engagé pour la Nature**. La Commune s'est ainsi engagée à mener plusieurs actions en faveur de l'environnement (ABC, Eco pâturage, jardins familiaux, formations des agents, élus, citoyens). Approuvez-vous ces engagements ?
oui plutôt oui plutôt non non so

Serez-vous intéressé(e) pour participer à l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) qui va démarrer en juin 2022, notamment pour faire des inventaires de la faune et de la flore ?
oui plutôt oui plutôt non non so
Si oui, vous pouvez vous inscrire à :

abc@chauconin-neufmontiers.fr

Êtes-vous satisfait(e) de vivre à Chauconin-Neufmontiers, le village fort de sa nature et conseillerez-vous à un proche de venir y vivre ?
oui plutôt oui plutôt non non so

Vous êtes : homme femme
Votre tranche d'âge :
6-12 13-18 19-30 30-60 60 et plus

Dans quel quartier habitez-vous ?

Depuis combien de temps habitez-vous Chauconin-Neufmontiers ?

> Vous pouvez déposer la version papier remplie en Mairie, ou y répondre sur le site de la Commune, page Cadre de Vie/Atlas de la Biodiversité Communale : chauconin-neufmontiers.fr ou en scannant ce QR code >>

Pour remplir le questionnaire en ligne :



Action financée par la Région Île-de-France - Avec le soutien financier de France Relance et de la République Française



Document réalisé et publié par la commune de Chauconin-Neufmontiers
Réalisation : Aldorande

Crédits Photos : Théo Hummel, Fionn Lehane, Baudouin Soulas

Édito



Chers Crégyssois,
chers Crégyssois,
Pour la deuxième
année consécutive,

pu partager avec vous une
conviviale de janvier. Je vous présente
sanitaire oblige. Je vous présente
donc ici nos souhaits les plus
sincères pour un avenir plus doux,
plus apaisé, plus optimiste.

Traditionnellement nous
rappelons les réalisations en page
cours. Vous retrouverez en page
2 les décisions pour les écoles ;
en pages 4/5 : l'ouverture de places
médical, la création de la vidéo-
de stationnement, d'une 2^{ème} micro-crèche
et une aire de jeux... Les achats
du bail du salon de coiffure, d'une
salle d'animations de quartier,
la transformation du terrain de
football en synthétique. Autant
d'actions lancées sur deux ans, entre
études et aboutissements, malgré
les difficultés traversées. Car nous
ne passons sans découragement.

Crégy-les-Meaux

Actualités

Février 2022

Association
Départementale
Municipales
Intercommunales

19 44

Culture
Spectacle à la
bibliothèque

Culture

Empruntez où vous voudrez



La CAPM (Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux) a mis en oeuvre pour toutes les bibliothèques et médiathèques de son territoire, Acte 1 : gratuite.

Avec une carte d'adhérent vous avez accès à tous les ouvrages d'une seule bibliothèque municipale. Emprunter ailleurs, digitaliser une deuxième adhésion payante. Désormais, une huit structures de l'agglomération vous offrent gratuitement les emprunts de vos choix. Plus de 210 000 documents deviennent disponibles (livres, bandes-dessinées, revues, CD, DVD...). Tous les bibliothécaires de ce formidable réseau de lecture publique, « le R », travaillent en collaboration pour vous proposer un large programme d'animations ainsi qu'une offre de services diversifiée facilitant l'accès à l'information, à la culture et aux loisirs.

Digne successeur du réseau de bibliothèques, la CAPM allie les communes en favorisant des talents élargis des médiathèques, fontaines de livres, marginales, DVD CD, etc. à l'initiative comme ses « voisins » de la région. A la fois moderne à la pointe du numérique, à la fois inauguré par Jacques-François Cappe, président de la CAPM, Bernard Lubato, vice-président délégué à la culture et à l'éducation, et vice-président de France Gérard Chomont, maire de Crégy, participait au lancement.

Acte 2 : d'ici la fin d'année, une carte unique sera mise en place. Un site internet indiquera les modalités de la carte.

